

Présents

Mme. El Bourji-Firmin, Inspectrice de l'Éducation Nationale, est excusée.

Mairie : M. Billard, Mme. Guilbaud.

Parents élus : M. Evras, Mme Mathieu, M. Royer.

DDEN : M. Hiault

Enseignants : Mme Déliat, Mme Dimier, Mme Gasnier, Mme Gérard, M. Gouzerh, Mme Van Praët.

Périscolaire : Mme Yang

La séance est ouverte à 18 h 30.

Rappel et vote du procès verbal du précédent Conseil d'école

Mme Van Praët donne lecture du procès verbal du Conseil d'école du 13 février 2018.

Il est soumis au vote pour discussion éventuelle et approbation.

Il est approuvé.

Les effectifs pour l'année 2018-2019

Mme Van Praët porte à la connaissance du Conseil les effectifs prévus pour 2018-2019.

10 élèves de PS ont été inscrits et 3 élèves l'ont été en primaire (1 en CP, 1 en CE1 et 1 en CM1).

L'effectif global de l'école passe donc de 130 à 120. Ceci s'explique par un groupe important de CM2 quittant l'école, le petit nombre d'inscriptions en PS et enfin la mobilité des familles dont les enfants quittent l'école après être restés très peu de temps.

Pour la rentrée 2018 l'effectif de chaque classe devrait être le suivant :

PSMS : 22

GS : 17

CP : 17

CE1CE2 : 21

CE2CM1 : 21

CM1CM2 : 22

Bilan des activités pour l'année 2017-2018

Tous les élèves de l'école ont pu bénéficier de projets communs comme le Salon du Livre de Beaugency (accueil d'auteurs et illustratrices, visite d'exposition, visite du Salon, réalisation de Kakemonos...) et « École et cinéma » ou Cinématernelle, Spectacle/Chorale avec l'intervention de Céline Rocher.

Chaque classe ou cycle a ensuite réalisé des projets plus spécifiques : élevage d'insectes ou d'escargots pour le Cycle 2, Plantations au Cycle 1, construction d'un abri météo pour le cycle 3, spectacle sur les pays du monde pour les CPCE1, intervention d'une artiste contemporaine Jisun LEE et réalisation d'un travail en arts visuels pour les CM1CM2, participation aux 8 jeux en EPS et USEPIADES pour le cycle 2, classe de neige pour tous les CM1CM2 ...

Nombreuses sont les activités qui nécessitent un transport et parfois un prix d'entrée.

L'équipe remercie à cette occasion la municipalité qui subventionne la coopérative scolaire à hauteur de 2080€, l'AIPE qui cette année a effectué un versement de 1000€ (la météo leur ayant été particulièrement défavorable lors de la brocante qui est leur source principale de

revenus) et M. Jousset qui a versé 1000€ à la coopérative scolaire au titre de son entreprise.

Le rythmes scolaires pour 2018-2019

A la rentrée 2018, la semaine d'école sera de 4 jours de 6h (8h45/11h45 et 13h30/16h30).
Le centre de loisirs accueillera les enfants le mercredi de 9h à 17h avec une arrivée échelonnée possible jusqu'à 9h30 et la possibilité de s'inscrire à la demi-journée.
La garderie fonctionnera tous les jours y compris le mercredi de 7h30 à 18h30.

Travaux à effectuer durant les vacances d'été

Redémarrer le projet d'aménagement de la cour de maternelle.
Réensemencer le pied des arbres dans la cour élémentaire.
Marelle, vélos, étagères ...à revoir.

Après que Mme Van Praët ait annoncé officiellement son départ ainsi que celui de Mme Dimier et informé de l'arrivée de nouvelles collègues -Mme Clavelou et Mme Sauvage ont été nommées respectivement sur les postes de direction et adjointe- le Conseil d'école est levé à 19h30.